Justificatif généré le 28/05/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 28/05/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine (92)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/741396
N° d'annonce : 741396

HOTERA SAS

Société par actions simplifiée au capital de 70.000 €

Siège social : 23 rue du Cottage 92410 VILLE-D'AVRAY

802 862 607 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 27 avril 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : **32 rue des Longs Prés 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.**

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention en sera faite au RCS de Nanterre.

Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeSpNIasp
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeSpNIasp

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)